



Compte-rendu de l'audience DI PACA-CORSE - USD FO du 28 octobre 2021.

Mme Annick Bartala, nouvelle DI de PACA-CORSE a souhaité rencontrer les différentes OS en rencontres bilatérales.

MM. Bernard Boyer (adjoint DI) et Jean-Luc Boyer (SGI) assistaient également à l'audience

L'USD-FO était représentée par Frédéric MICHEL, Jean-Philippe SANCEY, Stéphanie POTIER et Philippe LANTELME.

En préambule la DI nous affirme être très attachée au dialogue social. Message reçu pour l'USD-FO, quand bien même l'actuel contexte social ne le favorise pas spécialement.

1) Effectifs (PAE 2022).

Mauvaise nouvelle, mais pas totalement surprenante : on aurait pu penser que, compte tenu des transferts de missions, d'autres réductions d'emplois ne s'ajouteraient pas d'autant plus compte tenu des promesses de contrat national « stabilité des effectifs » : ce n'est pas le cas. Comme les autres DI, nous subirons de nouvelles suppressions au titre des gains de productivité (informatisation, ...).

Lorsqu'un emploi est attribué en plus, comme au bureau d'Ajaccio, à la suite de la visite estivale de notre ministre (**confirmation du cinquième agent en plus**), il faut le financer en supprimant un autre emploi dans la DI ! **L'adage déshabiller Pierre pour habiller Paul se vérifie une nouvelle fois et il est plus que jamais d'actualité dans l'élaboration de notre PAE...**

Nous avons sollicité la création :

- d'un poste de cat A (régularisation de la situation d'un collègue), à la division surv d'Aix ;

- d'un poste supplémentaire d'adjoint au bureau de Marseille port ; la DI n'oppose pas de refus de principe , mais ce ne sera pas possible pour le PAE 2022 ;

- poste de TSI à la DR d'Aix : L'USD-FO, tout comme la DI a souligné le travail et la très grande implication de nos TSI au sein de notre interrégion. Le poste sera ouvert à la bourse à l'emploi s'il n'y a pas de candidature recevable à l'enquête interne ;

- Nous avons également souligné la situation très difficile en matière d'effectifs du bureau de Nice aéroport, qui fait l'objet d'une démarche BEAT totalement légitime mais qui ne constitue pas une fin en soi pour l'USD-FO, et insisté sur la nécessité d'affecter au moins un agent de Paris spécial. La DI nous confirme que la demande d'agent de Paris spécial a été transmise et appuyée. **Il convient de trouver des réponses/solutions rapides dans un bureau où beaucoup d'agents sont en souffrance.**

Concernant les agents restructurés (**moins 27 emplois pour notre DI en 2022**), nous avons évidemment attiré l'attention sur des situations difficiles, en particulier à Toulon où la situation demeure très anxiogène pour l'USD-FO.

La DI a rappelé les règles, assez complexes, concernant les agents dont les missions sont transférées et ceux qui sont dans le même service, mais dont l'emploi n'est pas menacé.

Dans le Var, la DGFIP pourrait accueillir des agents. Mais combien et dans quelles communes ?

Beaucoup trop d'interrogations et de flous à l'heure actuelle...pour l'USD-FO les agents restructurés ne doivent pas être livrés à eux-mêmes.

2) Transferts de missions CCRF

Si le transfert de ces missions est plutôt une bonne nouvelle (**10 emplois**), elles vont être assurées quasi-totalement par des agents de Paris spécial pendant plusieurs mois. L'affectation d'agents au TAM 2022 devrait permettre de régulariser progressivement la situation.

Pour la DI pas de problème particulier au niveau des équipements et de la formation. L'USD-FO suivra cela y compris les aménagements immobiliers nécessaires (souvent compliqué avec le GPMM...).

Ce n'est pas avant fin 2022 que d'autres services (certains aéroports) pourraient se

voir attribuer d'autres missions (et donc quelques emplois pour 2023) de ce type.

3) Situation budgétaire de la DI

Moins alarmante que ce que l'on a pu croire il y a quelques semaines, mais la gestion restera « serrée » jusqu'à la fin de l'année (cf cartes bancaires suspendues jusqu'à la fin de l'année).

Le sujet est de mieux maîtriser la dépense et de faire un bilan sur le parc auto.

Pour l'USD-FO, tout en étant responsable, ces restrictions budgétaires ne doivent pas entraver le bon fonctionnement des services.

4) Bâtiment H 17 Bureau de Marseille port

Les graves nuisances (vibrations, pollution, ...) que subissent les agents à cet endroit ont été rappelées. Des travaux sont prévus en avril/mai 2022. L'USD-FO suivra l'évolution de la situation (qui concerne la santé des agents au travail) avec la plus grande vigilance, y compris dans le cadre du CHS-CT.

5) BR de Corse (implantation antenne DOD ?)

Les effectifs (PAE/ER) de la BR ont bien été supprimés dans la perspective de la création d'une antenne DOD. Mais **à l'heure actuelle** il n'y a toujours rien de concret en ce qui concerne la création de cette antenne, évoquée depuis des années, en dépit des 5 emplois rendus par la DI.

Pour l'USD-FO le temps d'une décision s'impose :

Soit on crée une nouvelle structure pour renforcer le renseignement en Corse, soit on nous rend les 5 ER enlevés trop rapidement de notre PAE 2021 !

6) BCMM

L'USD FO a souligné le sous-effectif chronique de ce service qui mérite pleinement l'attention de l'administration compte tenu de l'implication des agents.

La situation est critique et n'est plus acceptable en l'état, ni pour les agents ni pour le bon accomplissement de leurs missions. Il est proposé de fait un point d'information lors du prochain CT-SD. La DI est très sensible à ce sujet et s'engage à recevoir les agents dans les meilleurs délais. L'amélioration du ciblage est un objectif prioritaire.

7) Télétravail

Un point sur le télétravail sera fait à l'occasion du prochain CT-SD.

A ce stade, la DI nous indique qu'il y a eu peu de refus, mais nous attendons les statistiques.

L'USD-FO insiste sur l'importance de la cohérence des décisions car il serait

anormal que des services similaires connaissent un traitement différencié.

L'USD-FO considère que les chefs de service, bien qu'ils soient les plus aptes à juger du bon fonctionnement de leur service, ne doivent être isolés dans la prise de décision et pouvoir bénéficier du soutien ou de l'arbitrage de la chaîne hiérarchique.

Pour rappel, la situation est évolutive (cf clause de révision prévue d'ici 3 à 4 mois) et un état des lieux sera établi au cours du premier trimestre 2022.

Agenda :

Visite de la directrice générale à Marseille les 3 et 4 novembre, une rencontre avec les OS est prévue.

CT DI le 18/11 (notamment sur la création d'une division de Nice/Cannes aéroports et points TT, immobilier et transfert des missions CCRF).

Visite de la DI en Corse le 26 novembre.

CTM le 7 décembre.

Un GT sur les sujets non abordés en CTSD sera probablement organisé en fin d'année.

En conclusion :

Cette démarche de la part de la DI de nous recevoir en bilatérale est une initiative appréciée. Cet échange nous a permis de faire un point sur la situation au sein de notre circonscription.

Pour l'USD-FO il s'agissait de connaître un peu les priorités de la nouvelle DI et, par la même occasion, de lui faire part de nos nombreuses préoccupations, ainsi que celles de ses agents dans un climat social anxiogène pour notre administration et un contexte budgétaire compliqué qui incitent à une très grande prudence...malgré la volonté affirmée de mettre en avant un dialogue social assez minimaliste actuellement dans notre maison douane et notre ministère.

Les attentes sont nombreuses, les certitudes moins...

